



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Fort-de-France, le lundi 3 avril 2017
N° 05 FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP

COMMANDEMENT DE LA ZONE
MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Le Vice-Amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs.
P. JOINTE : Une annexe.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs en vigueur au lundi 3 avril 2017.

Le Vice-Amiral Olivier Coupry,
Commandant de la zone maritime Antilles
Par délégation
Le Capitaine de Corvette Didier Masson,
Chef du bureau Emploi Mer

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG;
- DOUANES FDF;
- PHARBAL FDF;
- PHARBAL PAP;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BaTRaL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PLG LA CONFIANCE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule J3.Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.

1 – AVURNAVs.

Avis en vigueur au lundi 03 avril 2017 :
009/17

AVURNAV FORT-DE-FRANCE 009/17

MER CARAÏBE – EST GUADELOUPE

Carte FR7345

Les usagers de la mer sont informés qu'un filet de pêche, longueur 12 mètres, avec des flotteurs (20 jaunes, 1 bleu, 2 rouges et 6 marrons), est signalé à la dérive le 3 avril 2017 à 09h00 (heure locale) à la position 16°32,8'N – 061°06,0'W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'au jeudi 06 avril 2017 à 09h00 (heure locale).

2 – AVURNAVs locaux.

Avis en vigueur au lundi 03 avril 2017 :

1034/17 – 1041/17 – 1043/17 – 1054/17 – 1056/17 – 1060/17 – 1064/17 – 1065/17 – 1066/17 – 1067/17 – 1068/17

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1034/17

GUADELOUPE – SAINTE-ANNE

Les usagers de la mer sont informés que la bouée sas Sainte-Anne sud, initialement positionnée en 16°13.103' N – 061°23.003' W, est signalée déradée.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1041/17

MARTINIQUE – ANSE D'ARLET

Carte FR6738

Les usagers de la mer sont informés qu'il y a un voilier coulé par 20 mètres de fond à la position : 14°27.657' N – 061°04.616' W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1043/17

GUADELOUPE – SAINTE-ROSE

Carte FR7302

Les usagers de la mer sont informés que la bouée SR1, initialement positionnée en 16°20.507' N – 061°41.929' W, est hors de son poste. Celle-ci a été ramenée à terre suite aux dommages subis.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position en l'absence de balisage.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1054/17

MARTINIQUE – BAIE DE FORT DE FRANCE

Carte FR6892

Les usagers de la mer sont informés du déroulement d'une course de nage avec palmes le dimanche 09 avril 2017 entre 06h30 et 10h30 (heures locales), au départ de Fort-de-France pour une arrivée aux Trois-Ilets.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette course.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1056/17

MARTINIQUE – PORT DE FORT DE FRANCE

Carte FR6892

Les usagers de la mer sont informés que des travaux se dérouleront à l'appontement de la pointe Simon du 04 au 07 avril 2017. Ces travaux s'effectueront à partir du pont grue Victoria dont les ancres seront balisées par des bouées tronconiques jaunes équipées de signaux lumineux. La barge arborera les signaux réglementaires et veillera VHF chenal 12.

Il est interdit de naviguer dans un cercle de 100m de rayon centré sur la barge.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence et à vitesse très réduite aux abords de ce chantier.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1060/17

GUADELOUPE – VIARD – ST-FRANCOIS – STE-ANNE – MARIE GALANTE – LES SAINTES – LE GOSIER

Cartes FR6948 et FR7208

Les usagers de la mer sont informés du déroulement de la manifestation nautique « Karujet 2017 » qui aura lieu du samedi 1^{er} avril 2017 au dimanche 09 avril 2017.

Il est demandé à tous les navires de réduire leur vitesse à l'approche de la manifestation et de s'en écarter largement.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1064/17

ANGUILLA – BARNES BAY

Carte FR7620

Les usagers de la mer sont informés d'un tronc d'arbre de 4m de long dérivant vers le nord-ouest à la position 18°10.68' N – 063°09.418' W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'au mardi 04 avril à 18h30 (heure locale).

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1065/17

GUADELOUPE – SAINT BARTHELEMY

Carte FR7471

Les usagers de la mer sont informés que le feu de la bouée nord-est N10 de la réserve de Saint-Barthélemy à la position : 17°55.920' N – 062°51.950' W est éteint.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1066/17

GUADELOUPE – SAINT-BARTHELEMY

Carte FR7470

Les usagers de la mer sont informés que la bouée sud N3 de la réserve de Saint-Barthélemy à la position : 17°56.800' N – 062°54.200' W est éteint.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1067/17

GUADELOUPE – MARIE GALANTE – GRAND BOURG

Carte FR7208

Les usagers de la mer sont informés qu'un tronc d'arbre de 3m de long dépassant la surface de 1m dérive à la position : 15°51.714' N – 061°19.800' W.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'au mercredi 05 avril à 13h21 (heure locale).

AVURNAV LOCAL FORT-DE-FRANCE 1068/17

GUADELOUPE – PORT LOUIS

Les usagers de la mer sont informés que les caractéristiques du phare de Port Louis, à la position 16°25,108' N – 061°32,030' W, vont être prochainement modifiées comme suit :

Marque de jour : tour blanche.

Marque de nuit : feu à 3 éclats blancs toutes les 12 secondes, portée 10 nautiques, plan focal 10 mètres.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

3 – AVINAVs.

Avis en vigueur au lundi 03 avril 2017 :

003/05 – 005/06 – 002/14 – 005/16

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 003/05

COTE OUEST DE LA MARTINIQUE - BAIE DE FORT DE FRANCE - COHE DU LAMENTIN

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers qu'une conduite d'aspiration d'eau de mer a été placée en flottaison en attente d'ensouillement au cohé du Lamentin, à une position située entre la raffinerie SARA et la mer, orientée au 235° sur une longueur de 200 mètres.

La plus grande prudence est recommandée aux abords de la raffinerie.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1050/05.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 005/06

COTE SUD OUEST DE LA MARTINIQUE – BAIE DE FORT DE FRANCE – ENTRE L'ANSE MITAN ET L'ANSE A L'ANE

Carte FR6892

Il est porté à la connaissance des pêcheurs, navigateurs et plaisanciers de la présence d'une canalisation servant à l'évacuation des eaux usées semi-immersée entre l'anse Mitan et l'anse à l'Ane.

Cette canalisation représente un danger pour la navigation, la plus grande prudence est donc recommandée dans ce secteur.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1269/05.

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/14

GUADELOUPE – RIVIERE SALEE

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouverture des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1019/13.

AVIS AUX NAVIGATEURS N°005/16

GUADELOUPE – SAINTE ROSE

Carte FR7302

Nous informons les usagers de la mer que suite à la réalisation de la digue ouest du port de Sainte-Rose, La bouée SR3 a été déplacée à la position : 16°20,150' N – 061°41,833' W (WGS84).

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1119/16 du 28/07/2016.

4 – Avis temporaires et préliminaires.

Série H - Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata.

- 10 37-T-08 **GUYANE.** Fleuve Maroni. Chenal d'accès au port de Saint Laurent. — Bathymétrie.
- 11 31-T-16 **TRINITÉ ET TOBAGO.** Tobago. — Bouée océanographique.
- 12 28-T-11 **GUADELOUPE.** Basse-Terre. Anse Deshaies. — Épave.
- 13 03-T-07 **GUYANE.** Pointe Béhague. — Épave.
- 13 12-T-06 **BRÉSIL.** Côte Sud. Au SE de Cabo Frio. — Coffre d'amarrage.
- 13 14-T-04 **MER DES CARAÏBES.** Antilles. Trinidad et Tobago. Golfe de Paria. Au NW de la baie des Colons. — Bouées Océanographiques.
- 13 22-T-08 **GUYANE.** Pointe Behague. — Épave.
- 13 43-P-10 **GUYANA.** Georgetown - Demerara River. — Lights.
- 13 43-T-11 **VENEZUELA.** Río Orinoco - Boca Grande and Approaches - South Channel. — Buoyage.
- 14 24-T-07 **OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST.** De la Mid Atlantic Ridge aux Bahamas. — Instruments de mesure.
- 15 06-T-16 **BRAZIL.** North Coast. Rio Pará. Ponta Taipu NW. — Depths.
- 15 26-P-12 **BRAZIL.** South Coast. Niterói W. — Depths.
- 15 29-T-02 **OCÉAN ATLANTIQUE NORD.** Du Nord du plateau du Cap Vert jusqu'à la Mid Atlantic Ridge. — Balisage.
- 15 43-T-10 **BRAZIL.** North Coast. Pecém Terminal. — Light.
- 15 43-T-11 **BRAZIL.** South Coast. Rio de Janeiro N. — Obstruction.
- 15 45-T-08 **BRAZIL.** South Coast - Baía de Guanabara. — Wreck. Foul.
- 15 45-T-09 **BRAZIL.** North Coast - Cabo Cassiporé SE. — Wreck.
- 15 52-T-02 **VENEZUELA.** Golfo De Venezuela. A l'Ouest de la Péninsule De Paraguana. — Câble sous-marin.
- 16 10-T-03 **PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. — Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet.
- 16 12-P-04 **PETITES ANTILLES.** Trinidad et Tobago. A l'Est de Galeota Point. Au NE de Red Mango Gas Field. — Installation pétrolière. Conduite sousmarine.
- 16 12-P-10 **PETITES ANTILLES.** Virgin Islands. Frenchman's Cay SE. — Bathymétrie.
- 16 13-T-07 **COLOMBIE.** Au NW de Punta Canoas. Au Nord et NE de Barranquilla. — Instruments de mesures.
- 16 14-P-07 **COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Bahía de Cartagena. — Submarine pipeline.
- 16 15-P-06 **DOMINICAN REPUBLIC.** Puerto de Haina. — Depths. Berths. Lights.
- 16 21-P-27 **UNITED STATES OF AMERICA.** East Coast - Cape Fear to Cape Canaveral S. — Maritime limit.
- 16 21-P-28 **UNITED STATES OF AMERICA.** East Coast - Gulf of Maine. — Maritime limit.
- 16 22-T-04 **PETITES ANTILLES.** Saint-Martin. A l'Ouest de l'Îlet Pinel. Baie de Cul-de-Sac. — Epaves.
- 16 22-T-16 **COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Bocachica. — Buoyage.
- 16 27-P-04 **GUYANE.** Côte de la Guyane Française. — Limites maritimes.
- 16 27-P-06 **LA MARTINIQUE.** Baie de Fort-de-France. Pointe des Grives. — Travaux.
- 16 28-P-11 **BRAZIL -** South Coast. I. das Cobras NE. — Rock.
- 16 29-T-02 **COLOMBIA.** Mer des caraïbes. Au Nord de Cabo de la Aguja. — Instruments de mesure.
- 16 34-P-09 **DOMINICAN REPUBLIC.** San Pedro de Macorís and Puerto de Santo Domingo. — Buoyage.
- 16 34-P-10 **DOMINICAN REPUBLIC.** Bahía de Andrés. — Buoyage.
- 16 34-P-11 **DOMINICAN REPUBLIC.** Puerto la Romana. — Buoyage.
- 16 34-P-13 **COLOMBIA.** Caribbean Sea Coast - Puerto Bolivar and Punta Aguja to Punta de La Cruz. — Depths. Lights. Restricted areas.
- 16 34-T-03 **OCÉAN ATLANTIQUE NORD.** Dans le Sud de Terre-Neuve. Sohm Abyssal Plain. — Balisage.
- 16 37-T-25 **WEST INDIES.** Bahamas - Great Bahama Bank. — Lights.
- 16 38-T-04 **PETITES ANTILLES.** Saint-Barthélemy. l'Île Frégate. — Balisage.
- 16 40-T-01 **LA MARTINIQUE.** Baie de Fort-de-France. Pointe Simon. — Travaux.
- 16 42-T-04 **LA MARTINIQUE.** Pointe des Grives. — Travaux.
- 16 43-T-09 **BRAZIL.** South Coast - Baía de Guanabara. — Buoy.
- 16 44-T-01 **GUYANE.** Iles du Salut. Au NW de la pointe Caroline. Passe de la Désirade. — Balisage.
- 16 47-P-09 **PANAMA.** Panama Canal - Caribbean Sea Coast - Pacific Sea Coast. — Depths. Channel limits. Buoyage. Lights. Wrecks. Anchorage areas.

- 16 48-P-06 PANAMA.** Caribbean Sea Coast. Atlantic Entrance to Panama Canal. — Works. Berths. Buoyage. Depths. Channel. Harbour developments.
- 16 48-T-01 LA MARTINIQUE.** SW de Bellefontaine. — Balisage, ferme marine.
- 16 49-P-06 HAITI.** Côte Nord, Ouest et Sud. — Bathymétrie. Trait de côte. Feux. Épaves. Obstructions.
- 17 02-T-06 GUYANE.** Rivière De Cayenne. — Balisage.
- 17 02-T-07 GUYANE.** Fleuve Maroni. — Balisage.
- 17 02-T-08 GUADELOUPE.** Basse-Terre. Canal Des Saintes. Au SW de la Pointe Glacis. — Balisage.
- 17 05-T-04 BRÉSIL.** Au SE de Rio de Janeiro. — Bouée océanographique.
- 17 05-T-13 BRAZIL.** South Coast - Rio de Janeiro SE - Ilha Rasa. — Automatic Identification System.
- 17 05-T-14 BRAZIL.** North Coast - Fortaleza N. — Buoy.
- 17 05-T-15 BRAZIL.** North Coast. Approaches to Baía de São Marcos. — Buoy.
- 17 06-T-08 WEST INDIES.** Trinidad and Tobago - Tobago - Bulldog Shoal. — Light-beacon.
- 17 11-P-13 VENEZUELA.** Bahía de Barcelona. — Superbuoy. Submarine pipeline.
- 17 11-T-12 BRAZIL.** South Coast - Rio de Janeiro SE - I. Rasa SW. — Buoy.
- 17 13-T-03. GUADELOUPE.** Les Saintes. Ilet à Cabrit. Anse sous le Vent. — Balisage.
- 17 13-T-14. WEST INDIES.** Trinidad and Tobago - Darien Rock. —Buoy.
- 17 13-T-15. CARIBBEAN SEA.** Venezuela - La Guaira. —Buoy.